



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité  
DEPARTEMENT DE L'AUDE  
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024

COMMUNE D'ORNAISONS

N° D/2024-42

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 11 Procurations : 4 Votants : 11  
DATE DE CONVOCATION : 6 septembre 2024  
VOTES : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an **DEUX MIL VINGT-QUATRE** et le **SEIZE SEPTEMBRE** à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles - GASPARINI Sébastien – SAEZ Muriel - GIOVANNINI Elsa - RICHARD François - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick - NADAL BLIN Sylvie – DEGLIAME Vincent - JURCZYK Jean-Yves - BARSALOU André

Absents : CHAOUAT Claire - SOLER Xavier - TISSEYRE Fanny - GALEYRAND Éric

Procurations : CHAOUAT Claire à GIOVANNINI Elsa - SOLER Xavier à RICHARD François - TISSEYRE Fanny à CASTY Gilles - GALEYRAND Éric à GASPARINI Sébastien

RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

**Objet : Lancement de la concertation pour la définition des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Énergies Renouvelables (ZAER)**

M. le Maire informe l'assemblée que la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER du 10 mars 2023) a remis les collectivités locales au centre des décisions avec la planification des énergies renouvelables et la définition des zones d'accélération.

